



COMITÉ DE DIRECTION

PROCÈS-VERBAL N°5

RÉUNION du 2 Septembre 2023

Présidence : Monsieur Arnaud DALLA PRIA

Présents : Mesdames Sandrine CANCEL - Laetitia CHALEIL - Chantal DELOGE - Laurence MARTINEZ - Ghyslaine SALDANA.

Messieurs Francis ANJOLRAS – Jean-Bernard BIAU – Jérôme BOSCARI – Pierre BOURDET - Raphaël CARRUS - Michel CAUSSADE- René LATAPIE - Philippe LAURAIRE – Serge MARTIN - Jean-Pierre MASSE - Claude REQUENA - Christian SALERES.

Assistent : Messieurs Yvan DAVID - Olivier DAURIOS - Damien LEDENTU - Jérémy RAVENEAU - Marc WATTELLIER (représentant Eric WATTELLIER).

Absent : Monsieur David DURUSSEL.

Excusés : Mesdames Zohra AYACHI - Véronique GAYRAUD -
Messieurs David BLATTES - Bertrand COLLIN – Christophe GENIEZ - Jean LAVAUD - Pierre MICHEAU – Giovanni PERRI – Jérôme SEGURA - JeanMarcSENTEIN - Laurent RIVET - Azzedine SOUIFI - Didier WALASZEK.

Ouverture de la Séance à 14h

Le procès-verbal n° 4 a été approuvé électroniquement.

Tour qualificatif UEFA WU19

Monsieur Arnaud DALLA PRIA informe le Comité de Direction que la Fédération Française de Football vient d'attribuer à la Ligue de Football d'Occitanie l'organisation du Tournoi Qualificatif UEFA Women U19.

Ce tournoi rassemblera quatre nations (France, Italie, Hongrie et Irlande du Nord) du 25 au 31 octobre prochain. Il sera co-organisé avec les Districts de la Haute Garonne et du Tarn et Garonne.

Les rencontres se dérouleront sur les stades René LUPIS (Complexe Capitany de Colomiers) et Jean VERBEKE (Montauban).

Opération mini-buts

Monsieur Arnaud DALLA PRIA présente les dernières évolutions liées à l'opération Mini-buts. Le groupe chargé de son déploiement doit maintenant rencontrer les fournisseurs afin de finaliser l'opération. Il est convenu que les clubs débiteurs ne seront pas dotés tant qu'ils ne seront pas à jour de leurs dûs.

Ressources Humaines – Organigramme de la LFO actualisé

Monsieur Arnaud DALLA PRIA présente l'organigramme actualisé de la Ligue. Il informe le Comité de Direction des adaptations liées à l'évolution contractuelle de certains salariés.

Livre sur l'histoire du football en Occitanie

Monsieur Arnaud DALLA PRIA présente aux membres du Comité de Direction le projet de création d'un livre retraçant l'histoire du football en Occitanie.

Ce livre sera rédigé par Monsieur Patrick BOUDREULT avec la collaboration de Monsieur Fabien BARBIER pour la photothèque.

Actualisation des Commissions Régionales

Madame Ghyslaine SALDANA présente l'actualisation des commissions régionales.

Le Comité de Direction valide à l'unanimité l'actualisation.

- **Validation des arbitres honoraires**

Madame Ghyslaine SALDANA informe le Comité de la réception de deux demandes d'honorariat :

- Monsieur CORDET Michel
- Monsieur CRABIE Ludovic

Le Comité de Direction valide à l'unanimité l'attribution de ces cartes d'arbitres honoraires.

Campagne des licences 2023-2024

Monsieur Arnaud DALLA PRIA fait un point étape sur la campagne des licences. Au 1^{er} septembre 2023, le nombre de licenciés s'élève 82 359. Il est en augmentation de plus de 16% par rapport à la saison dernière.

Monsieur Damien LEDENTU souligne également l'augmentation significative du nombre de licences renouvelées par voie dématérialisée (93 %).

Problèmes informatiques

Monsieur Damien LEDENTU rend compte des grandes difficultés rencontrées depuis la reprise avec le nouveau module des compétitions. En effet, de très nombreux dysfonctionnements perturbent l'organisation quotidienne du travail.

Il remercie l'ensemble des équipes, tant au niveau des salarié.e.s, que des bénévoles pour leur patience dans le contexte actuel très particulier. Leur implication permet de maintenir le cap malgré tous les éléments contraires du moment.

Achat d'un véhicule

Monsieur Arnaud DALLA PRIA informe les membres du Comité de Direction du projet d'acquisition d'un véhicule Volkswagen 9 places destiné principalement au Pôle Espoir.

Il rappelle que lors de la saison dernière, la location d'un tel véhicule est revenue à près de 12 000 €. Le véhicule visé coûte 56 000€. La Ligue bénéficiera d'une aide FAFA 20 000€ ainsi que d'une aide de la région de 4 000€).

Le Comité de Direction valide à l'unanimité l'acquisition de ce véhicule.

Point sur les travaux

Monsieur Arnaud DALLA PRIA informe les membres du Comité de Direction de la situation des travaux sur les 2 sites.

- Concernant le site de Montpellier, la Ligue est en attente du devis concernant l'isolation des murs et la suppression de la chaudière. Cette étape doit être réalisée avant la du nouveau système de chauffage.

- Concernant le site de Castelmaurou, les travaux ont débuté pendant l'été par la modification des espaces extérieurs, (création d'un parking de 37 places, cheminement piéton, rénovation d'un mur de soutènement et préparation du chantier). Les travaux sur l'aile A commencent à compter du lundi

4 septembre et devrait se finir début octobre.

- Concernant le projet JO 2024, le COMEX de la FFF doit valider le projet lors de sa prochaine réunion afin de débloquer le prêt.

Dettes des clubs

Monsieur Philippe LAURAIRE informe les membres du Comité de Direction que le paiement du solde aux districts a été effectué début août.

Il rappelle également l'historique de la dette des clubs envers la Ligue.

- Au 30.06.2021 celle-ci s'élevait à 465 k€,
- Au 30.06.2022 celle-ci s'élevait à 417 k€
- Au 30.06.2023 celle-ci s'élevait à 231 k€ (avec 101 k€ de rentrée à venir)

Monsieur Arnaud DALLA PRIA souligne le travail conséquent réalisé par Michel CAUSSADE et Philippe LAURAIRE depuis deux ans pour résorber cette dette.

Une discussion s'installe concernant les clubs débiteurs. L'article 33 sera mis en application avec toutes les conséquences que cela va entraîner. Un point de situation sera effectué par districts.

DIRECTION SPORTIVE

Reliquat enveloppe FAFA

Le Comité de Direction valide à la majorité l'affectation du reliquat éventuel de cette enveloppe afin qu'il soit affecté prioritairement aux terrains synthétiques et à l'éclairage LED.

CRA – Validation du nouvel organigramme

Monsieur Arnaud DALLA PRIA présente le nouvel organigramme de la CRA.

Celui-ci se trouve modifié à la suite du départ de Monsieur Romain DELPECH qui est devenu salarié de la FFF (mise en place du VAR en Ligue 2).

Monsieur Arnaud DALLA PRIA en profite pour remercier chaleureusement Romain et son équipe, qui avec l'appui de Jérôme BOSCARI et Eric WATTELLIER, ont permis à l'arbitrage régional de retrouver une nécessaire sérénité.

Il soumet au Comité de Direction le nouvel organigramme dans lequel Christophe Tournier est positionné comme Président de la Commission Régionale de l'Arbitrage.

Le Comité de Direction valide à l'unanimité ce nouvel organigramme.

Candidature phase finale CN Futsal, Féminines & CN19 – CN17

Un appel à candidature est lancé pour l'organisation des phases finales des compétitions nationales de la saison 2023/2024.

Les lettres de candidatures doivent parvenir au plus tard pour le lundi 16 Octobre 2023 :

- Samedi 18 Mai 2024 : Finale de la Coupe Nationale Futsal
- Samedi 1^{er} Juin 2024 : Finale du Championnat de France D1 Futsal
- Samedi 15 et dimanche 16 Juin 2024 : Finales des Championnats nationaux U17 & U19

À la suite d'une proposition de la Commission Régionale des Compétitions, la Ligue candidate pour accueillir la Finale de la Coupe Nationale Futsal

Organisation de la Coupe d'Occitanie U19

Madame Chantal DELOGE expose aux Membres du Comité de Direction, la problématique de la Coupe d'Occitanie U19. Dans certains Districts, il n'y a que très peu d'équipes U19, et il serait donc impossible pour eux d'organiser des tours départementaux. Elle propose donc que la gestion de la Coupe Occitanie U19 soit confiée à la Ligue.

Le Comité de Direction valide à l'unanimité cette organisation.

Appel à candidature : organisation des finales : U13 Pitch, Coupe d'Occitanie

Un appel à candidature sera lancé prochainement pour l'organisation de la finale régionale U13 Pitch ainsi que les finales des Coupes Occitanie.

Gestion des conflits championnat R1

Ce dossier sera confié à Monsieur Frédéric HEBRARD afin qu'il puisse finaliser rapidement ce projet.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Jérôme BOSCARI souhaiterait connaître le montant de l'enveloppe concernant le droit de mutation des arbitres.

Une réponse sera apportée prochainement après collecte des informations.

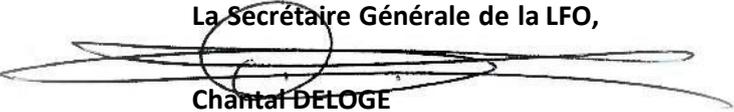
Monsieur Pierre BOURDET à la suite de la demande d'un club aveyronnais intervient sur l'article 73.2 des Règlements Généraux de la FFF (demande de surclassement en sénior pour des joueuses U16F).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à 16 h 45.

Le Président de la LFO,


Arnaud DALLA PRIA

La Secrétaire Générale de la LFO,


Chantal DELOGE